

INTITULE DU CYCLE : CISST

Chargé.e d'inspection santé et sécurité au travail

CONTACT : Philippe KEISER

Téléphone : 01 55 27 42 13 email : philippe.keiser@cnfpt.fr

LES DATES ET LIEU : PARIS

Présentation obligatoire du cycle : lundi 13 mai 2024 à 14h (en distanciel)

Webinaire : le 27 juin 2024

Module 1 : du 10 au 13 septembre 2024

Webinaire : le 26 septembre 2024

Module 2 : du 08 au 11 octobre 2024

Webinaire : le 05 novembre 2024

Module 3 : du 19 au 22 novembre 2024

Webinaire : le 05 décembre 2024

Webinaire : le 09 janvier 2025

Modules 4 & 5 : du 14 au 17 janvier 2025

Webinaire : le 23 janvier 2025

Jury : les 27 et 28 février 2025 (en distanciel)

Les webinaires commencent à 14h (heure de Paris)

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription à la demi-journée d'informations à distance du lundi 13 mai (14H) sous le code : **SXHS1 020**

Date limite d'inscription : Jeudi 09 mai 2024

Vous pouvez vous inscrire dès l'ouverture en ligne de la session.

PREMIERE ETAPE : INSCRIPTION EN LIGNE

Assurez-vous avoir obtenu au préalable l'accord de votre responsable hiérarchique pour suivre ce cycle **dans son intégralité**. Puis, demandez au service formation de votre collectivité de vous inscrire sur la plateforme en ligne. Cette inscription sur ce code vaut inscription pour l'ensemble des modules du cycle.

C'est l'occasion pour vous de disposer de toutes les informations utiles concernant le cycle et de vous faire une idée plus précise des objectifs, contenus et engagement de votre part. Il permet de conforter ou non votre inscription au cycle. Si vous décidez de ne plus maintenir votre inscription, vous nous envoyez un mail (voir contact).

Si vous êtes localisé.e dans un département d'Outre-Mer

Avant de vous inscrire sur le cycle, votre collectivité doit **impérativement obtenir l'accord écrit** (mail) **de la délégation CNFPT de rattachement** (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion). Vous devez adresser cet accord par courriel à l'INSET de NANCY avec votre dossier d'inscription. Sans cet accord, votre dossier de candidature ne pourra pas être examiné.

DEUXIEME ETAPE : BULLETIN D'INSCRIPTION et CONVENTION TRIPARTITE

Pour participer au cycle, vous devez nous transmettre la convention tripartite et le dossier de candidature (cliquez sur l'intitulé Dossier d'inscription pour obtenir le document) :

[Dossier d'inscription](#)

Ces documents seront à retourner par mail (philippe.keiser@cnfpt.fr) avant le

31 MAI 2024

La sélection est effectuée par un comité composé d'intervenants à partir de ces documents.

Si vous êtes sélectionné.e, votre responsable hiérarchique s'engagera à :

- Organiser votre charge de travail pour vous permettre d'être présent à l'ensemble des modules du cycle (présentiel et distanciel)
- Intégrer dans votre charge de travail la réalisation des évaluations ou exercices demandés par les intervenants ainsi que la rédaction du rapport de fin de cycle
- Vous permettre d'accéder à toutes les informations du service nécessaires à la réalisation des modules et du rapport de fin de cycle

Cet engagement conditionne la confirmation de votre sélection. Les originaux de ces documents seront à apporter le premier jour de la formation en présentiel.

TROISIEME ETAPE : CONVOCATION

Si vous êtes sélectionné.e, vous recevrez un courriel pour vous confirmer votre participation. Une convocation vous sera envoyée pour chacun des modules.

Attention

N'engagez aucun frais de déplacement tant que vous n'avez pas reçu de convocation pour le module concerné. Les dates étant susceptibles d'être modifiées en raison de la disponibilité des intervenants.

LES MODALITES PRATIQUES

Les modalités pratiques pour tout savoir sur les remboursements, l'hébergement, la restauration cliquez sur ce lien : [modalités prise en charge frais déplacements stagiaires](#)

Remboursement Le remboursement des frais s'effectue par virement, votre **RIB** doit être envoyé avant votre venue

Hébergement L'hôtel est réservé par le CNFPT par l'intermédiaire d'un lien indiqué dans votre convocation

Justificatifs Vous devez être en mesure de produire vos **justificatifs** de transport pendant toute la durée du stage

Billets Achetez des titres de transport **remboursables** et excluez l'achat des titres non remboursables (sinon, en cas d'annulation ou de report du stage, vous ne serez pas remboursé.e)